

# TRANSPLANT QUÉBEC — QUESTIONNAIRE ÉLECTORAL

QUESTION					
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à donner suite à la déclaration d’engagement signée en 2021 par votre formation politique?</p>	<p>La CAQ a démontré au cours de son mandat l’importance qu’elle accorde au don d’organes. Le ministre de la Santé, Christian Dubé, était d’ailleurs présent au Forum législatif et politique international sur le don et la transplantation, en octobre 2021. Le gouvernement de la CAQ a accueilli favorablement les recommandations et s’est engagé à y donner suite. Cette intention n’a pas changé.</p>	<p>Le Parti libéral du Québec a été un participant actif au Forum législatif et politique international sur le don et la transplantation qui s’est tenu en octobre 2021. C’est avec fierté et détermination que nous avons signé la déclaration officielle. En ce sens, nous sommes engagés à entreprendre les démarches nécessaires pour accroître le don d’organes au Québec. Pour nous, il est fondamental d’agir afin de sauver les vies qui peuvent être sauvées par une augmentation du don d’organes.</p>	<p>Nous avons signé la déclaration dans une volonté d’assurer un progrès dans le dossier, que ce soit à titre de groupe d’opposition ou au gouvernement. Notre objectif demeure de travailler en collégialité avec les membres de la prochaine législature. Nous voulons entreprendre des étapes pour d’abord initier une consultation publique.</p>	<p>Le Parti Québécois s’engage à donner suite à déclaration commune. Nous allons amorcer une vaste discussion publique menant à une réforme du don d’organes, qui prévoirait notamment d’inverser la présomption de don d’organes. Nous avons d’ailleurs réitéré cet engagement dans notre plan en matière de santé et de services sociaux déposé le 6 juin dernier : <a href="https://pq.org/wp-content/uploads/2022/08/220606-La-sante-a-votre-porte.pdf">https://pq.org/wp-content/uploads/2022/08/220606-La-sante-a-votre-porte.pdf</a></p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à faire adopter une loi-cadre sur le don d’organes?</p>	<p>La CAQ s’est engagée, dans le Plan Santé déposé au printemps 2022, à réviser l’encadrement législatif concernant le don d’organes. Nous entendons donner suite à cet engagement si la population nous fait de nouveau confiance le 3 octobre prochain. En outre, nous souhaitons remettre à l’avant-plan le projet de loi 19 concernant la Loi sur les renseignements de santé. Certaines de ces dispositions concernant le don d’organes.</p>	<p>Vous n’êtes pas sans savoir qu’en novembre 2019, le Parti libéral du Québec a déposé le projet de loi 399 qui vise à instaurer une présomption de consentement au don d’organes ou de tissus après le décès.</p> <p>Nous croyons qu’au-delà de dire que trop de personnes y songent mais qu’encore trop peu posent le geste d’apposer leur signature à l’endos de leur carte d’assurance-maladie, il y a lieu d’inverser le paradigme, toujours dans le respect des volontés de chacun.</p>	<p>Nous sommes favorables à une consultation publique pour comprendre la vision des groupes de société civile et de la population sur l’enjeu. Suite à un processus de consultation rigoureuse, nous sommes d’avis que ce sera important de représenter la volonté des consultations et de suivre le consensus qui en sortira. Effectivement, nous sommes ouverts à la proposition d’une loi-cadre, dans un contexte où c’est ce que nous choisissons collectivement comme la bonne solution.</p>	<p>Le Parti Québécois reconnaît que l’adoption d’une loi sur le don d’organes peut être nécessaire pour améliorer les pratiques du don et de la transplantation au Québec. Une réflexion collective sur la question du don d’organes s’impose, et nous mettrons en avant les changements législatifs qui seront identifiés.</p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à entamer une discussion publique sur le mode de consentement?</p>	<p>Le mode de consentement est un sujet qui mérite une large consultation, d’autant plus que la notion de consentement présumé n’est pas le facteur le plus contributif pour augmenter le nombre de dons d’organes, nous apprend la littérature scientifique. La CAQ est donc d’avis qu’il faut mener la réflexion, mais miser prioritairement sur la sensibilisation, l’éducation et l’amélioration des processus pour augmenter le nombre de dons d’organes.</p>	<p>Pour le Parti libéral du Québec, la présomption de consentement devrait s’appliquer au Québec. Toutefois, considérant qu’il s’agit d’un dossier qui peut encore aujourd’hui heurter les valeurs ou les croyances de certaines personnes et comme nous nous sommes engagés lors du Forum à entreprendre des discussions non-partisanes, nous tiendrons des consultations particulières afin d’entendre les positions des groupes désireux de se prononcer ou de déposer des recommandations à ce sujet.</p>	<p>Tout comme le dossier d’aide médical à mourir, ce dossier en est un où il est primordial d’assurer une discussion transparente et ouverte avec la population. Nous devons faire le tour du sujet et ne pas avoir peur de discuter des enjeux, malgré le malaise que certains groupes dans la société peuvent avoir. L’objectif sera d’en ressortir avec un mode de consentement consensuel avec lequel les Québécois et les Québécoises sont à l’aise en plus d’avoir discuté sur la meilleure façon de procéder pour l’enregistrement des personnes et d’une gouvernance localisée et fluide sur le don d’organes.</p>	<p>Nous allons amorcer une vaste discussion publique menant à une réforme des pratiques entourant le don d’organes, qui prévoirait notamment d’inverser la présomption de don d’organes. Il faut envisager que tout résident majeur du Québec, à son décès, est un donneur d’organes, sauf dans le cas où celui-ci a, de son vivant, exprimé son refus et inscrit sa décision sur sa carte d’assurance maladie. Cette option sera présentée à la population, dans l’optique d’améliorer les services aux patients en attente d’un don d’organe.</p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à favoriser la mise en place de ressources dédiées au don d’organes au sein du réseau de la santé et des services sociaux?</p>	<p>La CAQ l’a clairement indiqué dans le Plan Santé : pour augmenter les dons d’organes, il est primordial d’offrir une plus grande formation aux médecins et aux professionnels du réseau de la santé. Cette démarche facilitera le référencement et l’identification des donneurs potentiels.</p>	<p>En ce qui concerne les ressources dédiées au don d’organes au sein du réseau de la santé et des services sociaux, nous croyons qu’il s’agit d’un objectif pertinent et nous nous engageons en ce sens. Ainsi donc, nous consulterons l’ensemble des partenaires du réseau sur ce sujet afin de déterminer les mesures les plus porteuses pour atteindre cet objectif le plus rapidement que possible.</p>	<p>Nous allons allouer toutes les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs ciblés au courant de la consultation publique sur la réforme du don d’organes au Québec. Notre intention est de permettre de réformer notre façon de faire au Québec pour un rattrapage sur le retard que nous avons en la matière. Nous reconnaissons qu’un tel objectif ne sera atteint que si les ressources nécessaires sont allouées.</p>	<p>Le Parti Québécois reconnaît l’importance de la mise en place de ressources professionnelles additionnelles se consacrant au don d’organes dans le réseau, et celle de mieux accompagner les familles dans les hôpitaux. Nous poserons des actions conséquentes en fonction des besoins lors de l’élaboration de la réforme sur le don d’organes.</p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à inclure au cursus des professionnels de la santé une formation portant sur le don d’organes?</p>	<p>N’a pas répondu</p>	<p>Nous reconnaissons l’importance et la nécessité d’augmenter la formation disponible pour le personnel du réseau de la santé sur les enjeux liés au don d’organes. Des consignes seront transmises en ce sens et des attentes seront formulées aux gestionnaires du réseau de la santé.</p>	<p>Il nous apparaît nécessaire de former tout le personnel soignant des meilleures pratiques entourant le don d’organes. Nous sommes conscients qu’à l’heure actuelle, plusieurs personnes dans le réseau ne savent pas comment procéder lorsqu’il faut enclencher un processus de don d’organes. La formation est une étape concrète qui aura impact rapide sur l’accessibilité des dons d’organes.</p>	<p>Au terme de la vaste discussion publique menant à une réforme des pratiques entourant le don d’organes, nous nous engageons à évaluer la nécessité d’inclure au cursus des professionnels de la santé une formation portant sur le don d’organes.</p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à lancer une campagne de sensibilisation nationale au don d’organes?</p>	<p>La CAQ est convaincue de l’importance de sensibiliser et éduquer la population en général et le milieu de la santé à l’importance du don d’organes.</p>	<p>Malheureusement, il y a encore des personnes qui décèdent au Québec en attente d’un don d’organe qui pourrait sauver leur vie. La moyenne, pour les 10 dernières années au Québec, se chiffre autour de 47 décès annuellement. C’est beaucoup trop, car on sait qu’on peut faire mieux.</p> <p>Au Québec on évalue à environ 7 millions la population d’âge adulte. Il y a un peu plus de 3,2 millions d’inscriptions à la RAMQ pour le don d’organe. Comme société, nous devons collectivement faire mieux et au Parti libéral, nous croyons qu’il faut faire plus, il y a encore un grand potentiel de sensibilisation et de croissance au chapitre des donneurs. C’est pourquoi nous lancerons une campagne de sensibilisation nationale au don d’organes.</p>	<p>Nous souhaitons que les consultations publiques soient une première étape en ce sens et qu’elles servent à cibler les meilleures pratiques pour l’éducation de la population québécoise sur le sujet du don d’organes. Nous croyons qu’il faudra notamment discuter de formations dans les milieux scolaires, et auprès de tous les personnels du réseau de la santé et des services sociaux.</p>	<p>Le Parti Québécois reconnaît l’importance de sensibiliser les Québécois quant aux besoins en matière de don d’organes, particulièrement pour les patients en attente. Nous nous engageons donc à envisager la mise sur pied d’une vaste campagne de sensibilisation nationale en la matière.</p>	<p>N’a pas répondu</p>
<p>Si votre parti forme le prochain gouvernement, vous engagez-vous à mettre en place un guichet unique, accessible et facile d’utilisation, pour l’enregistrement du consentement au don d’organes et de tissus par les Québécois.es?</p>	<p>Dans le Plan Santé, la CAQ exprime clairement la nécessité de simplifier et moderniser le consentement des donneurs. Actuellement, le consentement peut s’exprimer via trois registres différents : le processus est complexe pour les familles et en plus, ces registres ne sont pas accessibles par voie électronique. La CAQ souhaite revoir et centraliser l’expression des volontés des défunts pour faciliter le suivi avec les familles.</p> <p>Nous terminons en rappelant que le Plan Santé que le ministre sortant de la Santé et des Services sociaux, Christian Dubé, a présenté au printemps 2022 constitue notre feuille de route des prochaines années pour effectuer les changements nécessaires afin de rendre le réseau plus humain et plus performant. Nous entendons pleinement implanter ce plan au réseau de la Santé si nous obtenons à nouveau la confiance des Québécois le 3 octobre prochain lors de l’élection générale.</p>	<p>Conscient que la mise en place d’un guichet unique accessible et facile d’utilisation peut contribuer positivement à l’augmentation du don d’organes au Québec, soyez assuré que nous nous pencherons sur la question de la mise en place d’un guichet ou tout autre outil performant.</p> <p>Nous vous remercions de l’intérêt porté à notre vision et nous vous assurons que vos questionnements et enjeux seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.</p>	<p>Nous reconnaissons le besoin urgent d’avoir un accès beaucoup plus fluide et agile à l’enregistrement du consentement au don d’organe. Nous croyons qu’en amont d’initiatives allant dans ce sens il faut démystifier le don d’organes et faire un travail de sensibilisation au sujet. Nous devons tenir une consultation et une commission sur le sujet pour que la collectivité puisse avoir une discussion en bonne et due forme. Bien évidemment, il est dans l’intérêt collectif que l’enregistrement soit simple et uniforme à travers le territoire Québécois.</p>	<p>Au terme de la vaste discussion publique menant à une réforme des pratiques entourant le don d’organes, nous nous engageons à évaluer la nécessité de mettre en place un guichet unique, accessible et facile d’utilisation pour l’enregistrement du consentement au don d’organes et de tissus, puisque nous reconnaissons qu’il faut simplifier l’enregistrement du consentement pour les Québécois.</p>	<p>N’a pas répondu</p>